



Compte rendu groupe de travail CHSCT du 12 septembre

En préalable, la Direction nous a informé du départ imminent de Sandra Retureau et de son remplacement dans ses activités par Mme Lissajoux et M. Nepple.

La direction a proposé une méthode de travail pour réaliser un plan d'action lié aux résultats du baromètre social de la DDFIP de la Creuse.

La direction propose de donner des pistes sur 4 axes :

- 1 – écoute / reconnaissance des agents.
- 2- soutien technique apporté aux agents.
- 3- donner de l'info Ressources Humaines : métiers, projets modernisation, infos RH.
- 4- volet encadrement.

Thème n°1 :

propositions : Bâtir un questionnaire pour les agents sur leurs attentes.
Réorganiser le site Ulysse Local.
Valoriser le travail des équipes : réaliser des focus sur un métier, interviewer les nouveaux arrivants .
Pérenniser les visites des sites.
Associer les agents aux projets de restructuration, pérenniser les groupes de travail, les comités utilisateurs.

Thème n°2 :

propositions : Améliorer la transmission des infos via les Fiches Information Mensuelle.
S'assurer que les chefs d'unités transmettent bien les informations à travers les FIM.
Continuer à organiser des réunions métiers avec les agents.
Réinitier des réunions métier au niveau régional ou interrégional.

Thème n°3 :

propositions : Réaliser une information sur les règles de mutation auprès des agents.
Réaliser une information sur les listes d'aptitude auprès des agents.
Réaliser une communication spécifique pour les nouveaux arrivants sur le réseau des préventeurs dans le département.

Thème n°4 :

propositions : Organiser un séminaire cadres, via le SPIB (service stratégie pilotage budget) .
Réaliser via des petits groupes de cadres des plans d'action suivis en interne (participation de 2 chefs de service).
Relancer l'espace Ulysse Cadres : rappel des modalités de connexion, démarche de la direction d'alimentation d'informations.
Réaliser une convention de cadres A (1^{er} trimestre 2017) avec l'intervention de participants extérieurs.
Pérenniser les comités de direction élargis (1 fois / mois en moyenne).